



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21058181



- 4 mai 2021

Greffe

N° d'entreprise : **0534 721 903**

Nom

(en entier) : **ALBO.PRODUCT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Chaussée 120 à 4342 AWANS**

Objet de l'acte : Modification du siège social

Le conseil d'administration du 29 avril 2021 décide à l'unanimité du transfert du siège social à l'adresse Route de Liers 140 à 4041 HERSTAL, en région wallonne, à partir du 1er mai 2021.

Le conseil d'administration donne mandat, avec pouvoir de substitution, à Monsieur NEUVILLE Denis, représentant permanent de la S.R.L. CICERO CONSULT (BCE 0526.840.751) dont les bureaux sont situés à 1020 BRUXELLES, Rue de Molenbeek 167 B bte 1, aux fins d'accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légales relatives aux décisions adoptées lors du présent conseil d'administration, et, notamment sans que cette énumération soit limitative, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la modification de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. A cette fin accomplir, seul ou conjointement et toujours avec faculté de substitution, toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des guichets d'entreprises, de la Banque Carrefour des Entreprises, de l'Administration fiscale, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Awans, le 29 avril 2021

CICERO CONSULT S.R.L.

représentée par

Denis NEUVILLE

Administrateur-délégué

Déposé en même temps : un procès verbal original du conseil d'administration du 29 avril 2021.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2021 - Annexes du Moniteur belge